

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 28 MARS 2014

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MARTIN, Maire qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessous installés dans leurs fonctions.

Noms	Prénoms	Date naissance	Domicile	Nombres de suffrages obtenus
ANDRE	Laurent	23/06/1963	5 rue des Platanes – Chautabry	147
BARUSSEAU	Fabrice	01/06/1970	22 rue du Lavoir – Montbergère	144
BEGEY	Jean-Marie	04/11/1955	37 rue de la Mairie	141
BONNEAU	Bruno	21/08/1963	14 rue de Chez Bruneaud	146
COMBEAU	Karine	30/03/1973	10 impasse des Joncs - Le Pouzac	157
COUILLEAUD-TROCHUT	Emilie	29/02/1980	3 rue du Frêne – Chautabry	152
GAUCHER	Liane	01/04/1961	6 rue de la Verrerie – Les Belots	154
GROMADA	Jeannine	25/12/1934	7 rue de l’Eglise	147
KERMARREC	Nathalie	22/06/1969	12 rue du Pouzac	150
TAUNAY	Miguel	04/09/1974	7 rue des Portiers	156
VION	Francis	13/01/1965	3 impasse de Font-Robert	151

1) Election du Maire

Premier tour de scrutin :

Monsieur **Fabrice BARUSSEAU** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

2) Fixation du nombre d’adjoint

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, décide à l’unanimité de créer, pour la durée du mandat du conseil, trois postes d'adjoint.

3- Election des adjoints

3-1 Election du Premier adjoint :

Monsieur **Jean-Marie BEGEY** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé premier adjoint et a été immédiatement installé.

3-2 Election du deuxième adjoint :

Monsieur **Laurent ANDRE** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé second adjoint et a été immédiatement installé.

3-3 Election du troisième adjoint :

Monsieur **Francis VION** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé troisième adjoint et a été immédiatement installé.

4- Délégations au maire

Le conseil municipal, considérant qu'il y a intérêt, en vue de faciliter la bonne marche de l'administration municipale, décide à l’unanimité que Monsieur le Maire est chargé, par

délégation du conseil municipal, et pour la durée de son mandat, de prendre les décisions à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

5- Indemnités de fonction du Maire et des Adjointes

Le conseil municipal, après en avoir délibéré ; décide à l'unanimité de fixer le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints comme suit :

- Le Maire : 13,60 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ;
- Les adjoints : 5,28 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

6- Mise en place des commissions

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de nommer les membres des commissions ci-après.

- Finances : Jean-Marie BEGEY, Miguel TAUNAY et Emilie COUILLEAUD-TROCHUT.
- Chemins et fossés courants : Miguel TAUNAY, Laurent ANDRE, Nathalie KERMARREC, Jean-Marie BEGEY, Karine COMBEAU et Bruno BONNEAU.
- Bâtiments : Laurent ANDRE, Jean-Marie BEGEY et Liane GAUCHER.
- Vie associative/culture : Francis VION, Emilie COUILLEAUD-TROCHUT, Karine COMBEAU et Nathalie KERMARREC.
- Environnement/signalisation/urbanisme : Francis VION, Bruno BONNEAU, Liane GAUCHER et Jeannine GROMADA.
- Information communale : Emilie COUILLEAUD-TROCHUT, Karine COMBEAU, Gaëlle BERNARD et Jean-Michel MARTIN.

7- Election des délégués aux différents organismes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner les représentants suivants auprès des différents organismes auxquels la commune adhère.

- SIVOM de Migron-Villars les Bois- Le Seure : Titulaires : Fabrice BARUSSEAU, Jean-Marie BEGEY et Miguel TAUNAY
- Syndicat de la Voirie : Délégué au collège électoral : Miguel TAUNAY
- Syndicat d'Electrification : Délégué au collège électoral : Laurent ANDRE
- Syndicat des Eaux : Titulaire : Fabrice BARUSSEAU – Suppléant : Jean-Marie BEGEY
- Saintonge Romane : Titulaire : Fabrice BARUSSEAU – Suppléant : Miguel TAUNAY
- SMIELFA/ADELFA : Titulaire : Bruno BONNEAU – Suppléant : Fabrice BARUSSEAU
- Syndicat Informatique : Titulaire : Emilie COUILLEAUD-TROCHUT – Suppléant : Fabrice BARUSSEAU, Jeannine GROMADA)
- Déléguée Défense : Jeannine GROMADA

Le Maire,
Fabrice BARUSSEAU